



## **CHARTRE ETHIQUE**

Nous sommes un collectif regroupé en une association de loi 1901 à but non lucratif dénommée « **MyAfryka Avenir** »

Nous partageons des valeurs qui constituent nos principes éthiques :

**Démocratie et Participation** : les valeurs démocratiques sont fondamentales au sein de notre association. Ainsi la liberté d'opinion et d'expression priment.

**Diversité** : MyAfryka Avenir respecte et prend en considération les différences et contextes socio-culturels des personnes et des peuples.

**Neutralité** : Notre association est apolitique et non-confessionnelle, nos actions et engagements sont égalitaires et non discriminatoires.

**Autonomie et Responsabilisation** : Nous aspirons à l'autonomie et à la responsabilisation de tous les acteurs avec qui nous collaborons, en apportant notre soutien au profit des nécessiteux et en valorisant leurs potentiels.

**Eco-responsable** : MyAfryka Avenir respecte l'Être Humain et la Nature, et autant qu'il est nécessaire s'engage à considérer cet aspect dans le cadre de ses activités.

**Indépendance** : dans le respect des lois, MyAfryka Avenir est une entité libre de toute influence et de toute ingérence dans ses œuvres.

**Transparence** : MyAfryka Avenir a pour principe de communiquer globalement de façon cohérente et sans opacité sur l'ensemble de ses activités.

**Humanisme** : l'Être Humain est au centre de toutes nos actions. Le respect de la personne humaine mais aussi la protection de l'enfant et son bien-être sont notre préoccupation.

**Collaboration et convivialité** : Nous accordons notre confiance à nos collaborateurs, partenaires et adhérents dans le respect de la présente charte qui régit le bon fonctionnement de notre association. Nous tenons à une atmosphère paisible et respectueuse de tous lors des différents échanges et réunions.